Trousse de sensibilisation communautaire aux abus envers les aînés

Table des matières

Remerciements	Page 4
À propos de l'INPEA, de l'IFA, du CNPEA	Page 5
Introduction à la trousse d'outils	Page 5
Qu'est-ce que la Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées ?	Page 6
Pourquoi sensibiliser ?	Page 7
Pourquoi avoir une Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées ?	Page 8
Historique de la sensibilisation dans le monde	Page 9
Activités de la Journée Mondiale	Page 10-11
Exemples de modèles de rapports	Page12
Impliquer les médias	Page 13
Exemple de communiqué de presse	Page 14
Organiser une marche de sensibilisation	Page 15-16
Déclaration et proclamation	Page 17-19
Message d'intérêt public (MIP)	Page 20-21
Récompense de la Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées	Page 22-23
Rejoindre ou créer un groupe	Page 24
Conférence, débat et présentation	Page 25
Astuces pour des présentations réussies	Page 26

Table des matières

Liens de ressources et de références	Page 27-29
Liens supplémentaires	Page 30-31
Articles et lettres pour la rédaction	Page 32
Recueillir des histoires	Page 33-36
Utiliser des posters pour sensibiliser	Page 37-42
Brochures	Page 43
Partenariat avec le monde des affaires	Page 44
S'adresser à la diversité culturelle	Page 45
La Maltraitance des Aînés dans les Communautés des Premières Nations	Page 46-47
La sensibilisation dans le monde	Page 48-53
C'est à vous !	Page 54

Édition et traduction : Delphine Santini
Responsable de projets à l'IFA
dsantini@ifa-fiv.org

Remerciements

La dernière décennie a été marquée par une prise de conscience accrue du public des mauvais traitements commis sur les personnes âgées, à la fois au Canada et dans le monde entier. Les accomplissements ont été caractérisés par l'innovation et la créativité, par des avancées en termes de politiques et de programmes, et par la législation. Le guide communautaire pour sensibiliser le monde sur les maltraitances était une première étape pour aider les communautés à développer des plans de prévention.

Nous en sommes maintenant au 5e anniversaire du lancement du premier guide et de nombreuses nouvelles initiatives ont eu lieu à travers le monde pour reconnaître la Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées.

Nous sommes reconnaissants au ministère des Ressources Humaines et du Développement des compétences Canada (RHDCC), qui a généreusement apporté les ressources financières pour entreprendre la révision du guide. Grâce à ce soutien, une ébauche de la révision est désormais disponible pour la critique et les commentaires de ceux qui sont dans le domaine de la prévention de la maltraitance des personnes âgées. Le gouvernement canadien est depuis longtemps un précurseur dans la prévention mondiale de la maltraitance des personnes âgées et est reconnu comme un leader dans ce domaine.

La révision de ce guide, effectuée en parallèle du développement du document complémentaire « La Trousse Éducative de Sensibilisation à la Maltraitance des Personnes Âgées » financé par l'Agence de la Santé publique du Canada (ASPC), renforce l'attachement du gouvernement canadien à la sensibilisation mondiale des abus envers les aînés. Ensemble, ces deux ressources seront une contribution et un appui solides pour toute organisation ou personne voulant diminuer les cas de maltraitance des personnes âgées.

Nous remercions chaleureusement les premiers auteurs du guide : Charmaine Spencer, Elizabeth Podnieks, Susan Somers, ainsi que les autres membres du Réseau international de prévention contre la maltraitance des personnes âgées (INPEA) et du Réseau canadien de prévention contre la maltraitance des personnes âgées (CNPEA). Nous nous fondons sur le travail précédent et attendons avec impatience un document finalisé reflétant le formidable progrès effectué ces cinq dernières années.

Nous remercions également la Fédération Internationale du Vieillissement (IFA) pour avoir rejoint cette aventure passionnante.

Auteurs :

Susan Susskind, Conseillère en projets

Elizabeth Podnieks, INPEA, CNPEA

Charmaine Spencer, INPEA, CNPEA

Greg Shaw, IFA

À propos de l'INPEA, de l'IFA et du CNPEA

Le but principal du Réseau international de prévention contre la maltraitance des personnes âgées (INPEA) est d'accroître, grâce à une collaboration internationale, la capacité de la société à reconnaître et répondre à la maltraitance des personnes âgées, où qu'elle intervienne, afin que chaque personne puisse mener une qualité de vie optimale en gardant ses valeurs et traditions.

Le Réseau canadien de prévention contre la maltraitance des personnes âgées (CNPEA) est une association nationale à but non lucratif qui se consacre à la prévention des abus sur les personnes âgées au Canada. Fondé en 1998, il est implanté au niveau fédéral depuis 2000.

Par la collaboration et la communication, le CNPEA cherche à accroître la capacité de la société canadienne à reconnaître et prévenir les mauvais traitements envers les personnes âgées, pour que tous les adultes soient libérés des abus, négligence et exploitation lorsqu'ils vieillissent.

La Fédération internationale du vieillissement (IFA) est une organisation non gouvernementale internationale qui se base sur la participation d'ONGs, du secteur des entreprises, des universitaires, du gouvernement et des individus. L'IFA croit en la possibilité d'un changement positif pour les personnes âgées à travers le monde, par la collecte, l'analyse et la diffusion d'information sur des droits, politiques et pratiques qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées.

Introduction

La question de la maltraitance des personnes âgées est universelle. Elle est répandue partout. La maltraitance peut être commise n'importe où, par n'importe qui, mais elle se fait souvent dans un cadre familial, institutionnel et social. La sensibilisation et la prévention de la maltraitance des personnes âgées nécessitent l'implication de tous. Les maltraitances des personnes âgées ne pourront être empêchées avec succès que si l'on développe une culture qui encourage la solidarité intergénérationnelle.

La trousse de sensibilisation communautaire a été réalisée afin d'aider à la sensibilisation. Cette ressource a été créée grâce au Plan mondial pour la Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées, pour aider aussi bien les individus, organisations et communautés. La Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées a lieu tous les ans, le 15 juin. Cette trousse est utile pour organiser d'autres activités de sensibilisation, mais aussi pour soutenir les projets en cours et évènements qui auront lieu dans les mois et années à venir.

Qu’est-ce que la Journée Mondiale contre la Maltraitance des Personnes Âgées ?

Lors de la Journée Mondiale, des activités sont organisées pour permettre une meilleure reconnaissance des mauvais traitements envers les personnes âgées, où qu’elles vivent dans le monde, et mettre en évidence le besoin d’une action adaptée. Elle est destinée à donner aux maltraitances et négligences envers les personnes âgées un sens global, ce qui permettra de maintenir et développer les efforts de prévention tout au long l’année et durant les années à venir.

Lors de la Journée Mondiale des activités nationales et internationales sont organisées par des pays, communautés, quartiers et organisations collaborant à des initiatives multi-générationnelles et multidisciplinaires. Cela peut englober des programmes bénévoles et éducatifs, des évènements culturels et artistiques, ainsi que de diverses utilisations de l’informatique, tout cela afin de générer une prise de conscience des abus envers personnes âgées et de leurs conséquences.

La trousse met à disposition des exemples d’idées et d’outils pour aider les individus et les organisations à planifier et présenter des projets spéciaux selon leurs propres ressorts.

Cela comprend des exemples de documents, ressources, proclamation et messages, aussi bien que des informations sur d’autres moyens de soutenir les communautés.

En réalisant la trousse, nous reconnaissons le travail considérable qui a été effectué tout au long de la dernière décennie pour sensibiliser dans de nombreux pays, ainsi que le travail qui est actuellement en cours. Nous attendons impatiemment, avec espoir et confiance, le prochain travail qui sera fait. Grâce à la collaboration et le partage de connaissance, la pratique et la recherche, les efforts collectifs dans le monde peuvent vraiment aspirer à notre rêve impossible : « Mon monde, votre monde, notre monde, libre de tout abus envers les personnes âgées »

Chaque effort est précieux dans une campagne de sensibilisation. Nous vous encourageons à utiliser la trousse comme un tremplin pour un apprentissage continu.

La trousse doit être considérée comme un guide ouvert à faire progresser sans cesse. Elle n’est pas destinée à présenter une image exhaustive des outils d’apprentissage de sensibilisation sur la maltraitance des personnes âgées. Elle a plutôt été conçue pour inciter à de plus amples recherches. L’action est nécessaire à tous les niveaux d’organisation et de prise de décision afin de promouvoir et apporter des informations sur les abus envers les aînés. Les moyens pour faire progresser la reconnaissance de ces abus sont infinis.

Nous vous invitons à faire votre ce guide. Trouvez votre propre voix parmi celles des personnes qui ont été touchées par le malheur des victimes d’abus.

Pourquoi sensibiliser ?

À travers le monde, les maltraitances et les négligences envers les personnes âgées restent largement méconnues ou traitées comme un non-dit. Aucune communauté ou pays dans le monde n'est à l'abri de ce problème social.

Les abus et négligences envers les personnes âgées sont un problème, à la fois complexe et aux multiples facettes. Les abus envers les aînés entraînent diverses formes de souffrance qui peuvent avoir lieu dans la communauté ou dans un cadre institutionnel.

Sensibiliser aux abus envers les aînés est un défi. La question requiert des réponses complexes, multiples et intégrées, et ce, à partir d'un très large éventail de causes aux niveaux individuel, institutionnel, sociétal et mondial.

Les Nations Unies ont noté que le monde a besoin d'une réponse globale au problème, une réponse centrée sur la protection des droits des personnes âgées.

Lors de la 2e Assemblée Mondiale sur le Vieillissement, qui s'est tenue en Espagne à Madrid en 2002, le Secrétaire General Kofi Annan a communiqué un rapport de l'OMS qui notait que « dans certains cas, la maltraitance des personnes âgées s'inscrit dans un climat général de pauvreté, d'inégalités structurelles et d'autres problèmes relatifs aux droits de l'homme ».

Cette trousse d'outils propose des stratégies pour les personnes et les groupes voulant rendre la vie meilleure aux personnes âgées. Ces stratégies de sensibilisation peuvent vous aider à convaincre d'autres personnes au-delà de votre organisation de vous rejoindre pour aider à libérer les personnes âgées de votre communauté des abus et négligences.

C'est à chacun d'entre nous de jouer son rôle pour sensibiliser. Les abus envers les aînés ne connaissent aucune limite sur ceux qu'elle touche, cela pourrait même vous arriver un jour.

Jouez votre rôle pour rendre Ce monde… Votre monde… Notre monde, libre de tout abus envers les aînés.

Pourquoi avoir une Journée Mondiale contre la Maltraitance des Personnes Âgées ?

La Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées est l'une des excellentes opportunités de partager des informations sur les liens et multiples facettes des abus et négligences des personnes âgées, en temps que problème de violence familiale, question intergénérationnelle, ainsi que problème de santé, justice, et de droits de l'homme. C'est l'opportunité de se retrouver et reconnaître les nombreux efforts locaux et régionaux faits pour s'attaquer au problème. Ces efforts ne sont souvent pas reconnus à leur juste valeur. C'est aussi une chance pour parler d'une seule voix sur ce sujet important.

Gouvernements, organisations non gouvernementales, institutions éducatives, groupes religieux et individus peuvent promouvoir une meilleure compréhension des abus et négligences des personnes âgées, en organisant des célébrations de La Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées.

La Journée Mondiale donne aussi l'opportunité d'accroître la connaissance des processus culturel, social, économique et démographique influant sur les abus et négligences des personnes âgées qui vivent dans des communautés ou dans des cadres institutionnels.

L'éducation et les campagnes publiques de sensibilisation sont vitales pour informer les individus sur les abus envers les aînés dans un nombre croissant de pays. La sensibilisation est une stratégie fondamentale de prévention, qui n'implique pas seulement de faire apprendre de nouvelles informations, mais également d'aider à changer les attitudes et comportements.

La Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées et d'autres initiatives de sensibilisation aux abus envers les aînés peuvent être une période intense, centrée à la fois sur un plan national et local, où les organisations s'engagent sur la question. Cela peut être l'opportunité d'engager le soutien de législateurs au rôle clé pour augmenter le financement de la sensibilisation publique et des ressources communautaires nécessaires.

La Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées est aussi l'opportunité de lier les efforts nationaux à des initiatives internationales. La coopération collective peut permettre aux gens de construire de nouveaux partenariats et d'engager un plus large public à dire « Non » aux mauvais traitements des personnes âgées sur toutes les parties du globe.

Un bref historique des étapes de la sensibilisation dans le monde

1997 Adélaïde, Australie

Un petit groupe de militants fondent le Réseau International pour la Prévention des Abus envers les Aînés (INPEA). C'est le début d'un grand voyage, qui compte, huit ans après, 600 membres et 132 représentants régionaux et nationaux sur 5 régions du monde. L'éducation est au cœur de la Déclaration des Missions de l'INPEA et le travail de sensibilisation au sein de la Communauté Mondiale est sa mission principale.

2002 Organisation Mondiale de la Santé

L'OMS s'associe avec l'INPEA sur une étude majeure « Les Voix Sans Voix ». Une recommandation capitale de cette recherche menée par huit pays était de « mobiliser la société civile par le biais de la sensibilisation à la maltraitance des aînés, qui se propage ».

En avril 2002, le Programme d'Action des Nations Unies est adopté à l'unanimité. Le Programme d'Action reconnaît explicitement le rôle de l'éducation et de la formation dans la prévention contre la maltraitance des personnes âgées.

2003, New York, Etats-Unis

L'INPEA lance la Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées le 15 juin 2006.

2003-2006

À travers le monde, des communautés commencent à organiser des activités pour sensibiliser à la maltraitance et à la négligence des personnes âgées, et à fêter le progrès qu'ils ont fait en aidant à la réduction du nombre de victimes.

2007

L'INPEA est à Genève pour la Journée Mondiale.

2008

L'INPEA est à Ottawa pour la Journée Mondiale.

2009

L'INPEA est à Paris pour la Journée Mondiale.

2010

L'INPEA est à Ottawa pour fêter les 5 ans de la Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées.

Activités de la Journée Mondiale contre la Maltraitance des Personnes Âgées

Un des plus grands avantages d'avoir un événement spécial, comme la Journée Mondiale contre la Maltraitance des Personnes Âgées, ou d'autres campagnes de sensibilisation, est de donner l'opportunité à des groupes de seniors, des groupes communautaires, des organisations non gouvernementales, ainsi qu'à des organes gouvernementaux, d'organiser et de travailler ensemble.

Cet évènement est souvent un moyen de construire et consolider des partenariats. Lorsque les organisations ont des ressources assez minces, elles peuvent avoir l'impression ne pas arriver à accomplir autant qu'elles le voudraient. Par un travail collectif, les ressources peuvent être mises en commun afin de créer un meilleur évènement et plus grand que ce que chaque organisation aurait pu réaliser individuellement.

Les journées dédiées à une cause particulière peuvent se suivre et se ressembler. Les communautés peuvent vouloir utiliser les moyens mis en place pour la Journée Mondiale, pour construire leur contribution à de nouvelles informations, produits et publications, ainsi qu'à des plans d'action pour l'année en cours et pour l'avenir.

Lorsque l'on planifie des événements à travers un pays ou dans des communautés spécifiques, il est utile de partager des informations durant l'organisation, afin que les gens sachent ce que les autres font pour célébrer et reconnaître l'événement dans leur communauté ou ailleurs. Cela peut inciter à la collaboration, là où elle est utile, et ainsi éviter des répétitions.

Journée Mondiale contre la Maltraitance des Personnes Âgées

~Le 15 Juin~

Célébrez
La Journée Mondiale de Lutte
contre la Maltraitance des Personnes Âgées

Montrez au monde que vous vous souciez de mettre un terme
à la maltraitance et la négligence des personnes âgées
en portant quelque chose de violet le 15 Juin.

SI VOUS NE PRENEZ PAS POSITION, QUI LE FERA ?

Apposer le tampon ici

Exemple de modèles de rapport de l'INPEA, du CNPEA et de l'IFA

Faire d'Indianapolis une ville pour tous les âges

PROPOSITION D'ACTIVITÉS

◊ Créer des groupes de réflexion
◊ Tenir 10 forums communautaires
◊ Organiser des tables rondes, avec au moins 6 experts de différents domaines des soins aux personnes âgées.
◊ Révision de travaux de recherche
◊ Formulaires pour récolter des remarques
◊ Auto-évaluation de l'attitude envers les personnes âgées.

Indianapolis – Quelques faits

__ millions de personnes habitent Indianapolis. En 2010, environ __ millions étaient âgés de 65 ans ou plus.
__ % des personnes âgées habitant Indianapolis appartiennent à un groupe ethnique minoritaire.
Les femmes surpassent en nombre les hommes dans le ratio __ pour __.
Les groupes dont l'augmentation est la plus importante semblent être les plus pauvres, incluant les personnes de 75 ans ou plus.

Description de l'initiative

Partenariat entre la mairie, le conseil municipal et la ville d'Indianapolis.

Multisectorielle : affaires, santé, secteur universitaire, fournisseurs de services sociaux.

Guidée par un comité directeur de représentants du service du vieillissement, des fournisseurs de service et des universitaires.

CE QUI MARCHE

1) Une nouvelle façon de faire consistant à incorporer une vision positive du vieillissement dans l'organisation généré un grand enthousiasme.
2) L'implication du gouvernement à sensibiliser autour de ce projet, ce qui a permis de rallier de nouveaux partenaires.
3) Des personnes âgées d'Indianapolis veulent être impliquées dans ce projet.
4) Les nombreux atouts d'Indianapolis peuvent être utilisés pour améliorer les vies des personnes âgées, et celles de tous les autres.

DÉFIS

1) Être réceptif aux partenaires, arbitrer, et recommander.
2) Différencier le projet d'autres actuellement faits par d'autres organisations.
3) Essayer d'inclure les personnes âgées difficiles à atteindre, comme celles qui sont isolés, confinés chez elles…
4) Prendre en compte des facteurs extérieurs comme le déclin économique

Impliquer les Médias

Lorsque l'on organise un évènement dans le cadre de la Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées, il est impératif d'associer les médias. Il s'agit du meilleur moyen pour atteindre les gens, dans l'espoir qu'ils participeront à votre évènement. Voici quelques conseils pour susciter l'intérêt des médias pour votre évènement :

1) Informez les médias de votre évènement en leur envoyant un communiqué de presse.
2) Demandez à une personne médiatique d'être le Président honoraire de votre évènement.
3) Proposez aux médias une histoire à propos de quelqu'un ayant bénéficié du travail que vous faites. Si vous pouvez donner un aspect humain en lui permettant de parler, vous aurez plus de chances de recevoir une couverture médiatique.
4) Recherchez des opportunités d'obtenir une publicité des médias avant votre évènement, notamment des émissions à la radio.
5) Soyez très attentifs aux journalistes et reporters qui écrivent sur des sujets relatifs à votre évènement. Ce sont les personnes que vous contacterez pour votre histoire.
6) Trouvez un sponsor dans les médias pour votre évènement. Un média peut souvent faire une action de charité en offrant une publicité gratuite en échange de sa participation à l'évènement.
7) Invitez les médias à l'évènement.
8) Environ une semaine avant votre évènement, vous devriez distribuer un avis à tous les types de médias couvrant de tels évènements. Cet avis aux médias est une sorte d'invitation aux médias participants, à venir et couvrir l'évènement.

Exemple de communiqué de presse

Coordonnées :

Nom :

Téléphone :

Adresse email :

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Marche pour la Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées : Travaillons ensemble à sensibiliser sur maltraitance des personnes âgées, communauté par communauté !

À Indianapolis, dans l'État de l'Indiana - La Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées se tient tous les ans, le 15 juin. Elle propose des activités pour apporter une meilleure reconnaissance de la maltraitance des personnes âgées, où qu'elles vivent dans le monde, et mettre en évidence la nécessité d'une action appropriée. Elle est destinée à susciter un intérêt mondial sur les problèmes d'abus et de négligence envers les personnes âgées, ce qui permettra de maintenir et de faire progresser les efforts de prévention dans les années à venir.

Une marche pour mettre fin à la maltraitance des personnes âgées se tiendra le 15 juin au champ de foire de Boone Country en partenariat avec le Réseau international de prévention contre la maltraitance des personnes âgées (INPEA). Pour s'inscrire ou pour plus d'informations, allez sur le site internet de l'INPEA, www.inpea.net, ou dans n'importe quelle épicerie Kroger.

À propos de l'INPEA : Le but principal du Réseau international de prévention contre la maltraitance des personnes âgées (INPEA) est, grâce à une collaboration internationale, d'accroître la capacité de la société à reconnaître et répondre à la maltraitance des personnes âgées, où qu'elle intervienne, afin que chaque personne puisse mener une qualité de vie optimale en gardant ses valeurs et traditions.

Organiser une marche pour sensibiliser

Étapes pour organiser une marche

1) La première étape est de réunir un comité d'organisation. Cette équipe sera composée de collaborateurs, d'agences de santé, de professionnels, de bénévoles et de toute autre personne intéressée par la sensibilisation sur la maltraitance des personnes âgées.
2) L'étape suivante est de décider quel nom devra porter votre évènement. Il faudra également déterminer la durée de la marche et à quel endroit vous voudriez qu'elle se tienne.
3) Choisissez un lieu. Les parcs du quartier, les alentours, etc. conviennent bien pour ces évènements. Vous devez toujours vérifier avec votre municipalité et la police si les marches peuvent être tenues à l'endroit qui vous intéresse, et déterminer quels agencements doivent être faits, comme par exemple la fermeture de rues.
4) Sollicitez et invitez des entreprises locales, des organisations et des individus à vous aider à soutenir votre évènement. Pour faire de votre marche un succès, renseignez-vous sur des contributions monétaires, donations, coupons ou chèques-cadeau. Cet argent pourra servir pour la sécurisation de l'évènement, pour des t-shirts pour la marche, ou pour assurer tout autre coût relatif à votre évènement.
5) L'étape suivante consiste à créer un formulaire d'inscription et une décharge qui seront remplis par chaque participant. Il faudra décider s'il y aura des frais d'inscription et leur montant. Il est aussi important de déterminer comment chaque marcheur collectera d'argent, et combien, et quelle sera la date limite pour l'inscription.
6) FAÎTES PARLER DE VOUS ! Faîtes de la publicité à la radio, à la télévision lors des nouvelles de midi, dans les journaux et commerces locaux. Il est aussi utile de mettre les formulaires d'inscription dans les lieux populaires du quartier.
7) Rassembler des rafraîchissements qui seront disponibles le jour de la marche. Ils pourront être achetés avec l'argent que vous auriez obtenu des sponsors, grâce à des dons. Vous pouvez par exemple proposer comme rafraîchissements des boissons et barres énergétiques, de l'eau, des collations saines, et des fruits.
8) Organisez-vous pour le jour-J. Vous aurez besoin de bénévoles à tous les postes. Il doit y avoir quelqu'un à la ligne du départ, sur le chemin de la marche, à la ligne d'arrivée, aux stands de rafraîchissement et à la table des prix. Il faudra prévoir des formulaires d'inscription et de décharge le jour-même pour inscrire les gens. Pensez également à avoir un endroit sûr pour recueillir les donations supplémentaires qui peuvent être faîtes.

Formulaire d'inscription pour la marche de sensibilisation

Formulaire d'inscription pour la marche de la Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ État : _____ Code Postal : _____

Téléphone 1 : _____ Téléphone 2 : _____

Âge : _____ Date de naissance : _____ Homme ☐ Femme ☐

Frais d'entrée : 25$/35$ si l'inscription est soumise le : _____

Autre don : _____ Taille du T-shirt (à entourer) : S M L XL 2XL

Chèques au nom de : _____

_____ Ne pas encaisser avant le _____

Inscription possible le jour de la course.

Nom en majuscules :

_____

Signature

Apposer le tampon ici

_____

Si mineur, signature du parent ou tuteur

_____

Contact d'urgence

_____ Téléphone : _____

Soutenir une déclaration ou une proclamation

Les déclarations et proclamations sont des annonces officielles émises soit par un gouvernement local, régional ou national, soit par une grande organisation nationale ou internationale, reconnaissant et identifiant l'importance d'un problème. Dans certains cas, on peut les associer à un évènement officiel ou une cérémonie. Une déclaration émise au plan local peut être un tremplin pour une reconnaissance régionale ou nationale.

On considère qu'une déclaration gouvernementale aura plus de poids si elle est associée à un engagement officiel à la consolidation de l'aide à de nouvelles activités communautaires.

Une déclaration gouvernementale est considérée comme plus importante si elle est aussi lie à un engagement officiel à consolider l'aide aux activités communautaires.

Si vous envisagez de mettre au point une déclaration ou une proclamation, songez à l'impact que vous en attendez sur les stratégies plus larges qui vous semblent nécessaires.

Les déclarations et proclamations sont de bonnes opportunités de travailler avec les médias, tout comme d'établir et de consolider des partenariats.

Proclamation

Proclamation pour la Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées

Considérant que : Les aînés de _____ sont des membres précieux de la société et il en est de notre responsabilité commune d'assurer qu'ils vivent sûrement et dignement.

Considérant que : La maltraitance des personnes âgées est une tragédie infligée à des personnes vulnérables. C'est dans notre société actuelle un problème de plus en plus répandu et qui touche toutes les catégories socio-économiques

Considérant que : Combattre la maltraitance des personnes âgées aidera à améliorer la qualité de vie de tous les aînés à travers notre pays et leur permettra de continuer à vivre de la façon la plus indépendante possible, tout en contribuant à la vie et au dynamisme de _____.

Considérant que : Les aînés de _____ ont la garantie qu'ils seront traités avec respect et dignité pour leur permettre de continuer à travailler en tant que leaders, mentors, bénévoles et membres actifs et importants de notre communauté.

Considérant que : Il en est de notre responsabilité à tous de construire des communautés plus sûres pour les aînés de _____.

Considérant que : Le bien-être des aînés de _____ est dans l'intérêt de tous et il concourt au bien-être des communautés de _____.

Je soussigné Maire de _____, proclame solennellement le 15 juin _____, Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées, et invite tous les habitants de _____ à reconnaitre et célébrer les aînés de _____.

Daté en mairie le _____ 20___ Apposer le tampon ici

Signature du Maire : _____

Déclaration

Déclaration Municipale pour la Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées

Considérant que : Les aînés de _____ méritent de vivre sûrement, dignement, de la façon la plus indépendante possible et avec les soutiens dont ils ont besoin.

Considérant que : La maltraitance d'une personne âgée est le plus souvent définie comme tout acte causant une souffrance à un aîné ou mettant en danger sa santé ou son bien-être.

Considérant que : Il en est de la responsabilité de chaque communauté de faire disparaître la maltraitance des personnes âgées. La communauté de _____ est soucieuse des risques que courent ses habitants souffrant de négligence ou victimes d'un abus financier, émotionnel ou physique.

Considérant que : Tous nos habitants sont appelés à surveiller les signes d'abus, tels que traumatisme physique, retrait d'argent, dépression, angoisse, peur envers des membres de la famille, des amis ou des aidants.

Par conséquent : Je soussigné, _____, en ma qualité de représentant de la communauté de _____ et des personnes de cette grande communauté, proclame solennellement le 15 juin _____ Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées, et invite chacun à s'engager pour construire une communauté plus sûre pour nos aînés.

Signature : _____ Titre : _____

Apposer le tampon ici

Message d'intérêt public (MIP)

Les campagnes publicitaires d'intérêt public sont répandues dans le monde entier. De telles publicités sont souvent produites et distribuées sur une base coopérative par les agences gouvernementales ou les organisations sans but lucratif, agissant de concert avec les groupes de publicité privée et les médias. Dans la plupart des cas, les organisations sans but lucratif apportent les programmes qui doivent être promus, pendant que les agences de publicité et les médias fournissent des services de créativité, de la diffusion et de distribution, et ce, à titre gracieux. Les MIP sont destinés à modifier l'attitude du public grâce à une sensibilisation portant sur des questions spécifiques.

Les messages d'intérêt public télévisés ou radiodiffusés peuvent délivrer de courts messages de prévention à travers des médias grand public ou des médias ethniques. Les médias ethniques peuvent être particulièrement utiles pour atteindre des personnes qui ne parlent pas couramment la langue du pays. C'est dans ce contexte que les MIP fournissent des messages opportuns sur ce que vous pouvez faire pour vous protéger, ainsi que vos proches et votre famille, de la maltraitance sur les personnes âgées.

Modèle de Message d'intérêt public

Message

d'intérêt public

Travaillons ensemble pour rendre Mon monde… Votre monde…
Notre monde, libre de tout abus envers les aînés !

Plusieurs de nos voisins plus âgés endurent des souffrances chaque jour. Ils sont victimes d'exploitation financière, de négligence, d'abus physique et émotionnel. Ces aînés, qui vivent dans la peur, proviennent de tous les milieux sociaux, de toutes les origines, de tous groupes ethniques et vivent dans votre quartier. Mais ils ne peuvent pas se sauver par eux-mêmes. Ils ont peur de parler car l'agresseur est souvent un membre de leur propre famille, un aidant dont ils sont dépendants ou quelqu'un d'autre qu'ils connaissent. Ils craignent des représailles, un manque de soin, une gêne et une institutionnalisation.

Il y a quelque chose que vous pouvez faire, quelque chose que vous devez faire. Si vous suspecter qu'une personne âgée est victime de maltraitance, nous vous prions de communiquer vos soupçons. Vous pouvez le faire anonymement. Ne tournez pas le dos à des aînés qui ont besoin de votre aide.

La tragédie des maltraitances envers les personnes âgées doit mener à une réflexion de la part de chacun d'entre nous. Nos aînés nous ont tant donné… Il est temps de le leur rendre.
Si vous suspectez quelqu'un de commettre n'importe quelle forme de maltraitance sur une personne âgée, intervenez et signalez-le maintenant. Aidez-nous à rendre Mon monde… Votre monde… Notre monde libre de tout abus envers les aînés !

Apposer le tampon et vos coordonnées ici

Remettre un prix de la Journée Mondiale contre la Maltraitance des Personnes Âgées

Organisez une cérémonie de remise de prix le 15 juin. Recherchez les personnes ou les groupes qui travaillent sur la sensibilisation de la maltraitance des personnes âgées. Cela devrait être les mêmes personnes qui travaillent, dans votre communauté ou sur votre lieu de travail, à la l'assurance que les personnes âgées reçoivent un traitement juste.

Qui pourrait recevoir le prix ? Quelques exemples :

- Les personnes qui ont pour mission d'aider les communautés à établir une passerelle entre les individus et les organisations pour qu'elles aient une meilleure compréhension de la maltraitance et de la négligence des personnes âgées.
- Les personnes qui travaillent avec une communauté ethnique en particulier sur les cas de maltraitance envers les personnes âgées.
- Les personnes qui travaillent en collaboration avec l'administration pour satisfaire les besoins culturels des personnes âgées appartenant à une communauté ethnique.
- Les personnes qui cherchent à la réduire l'usage de la camisole de force et de la camisole chimique dans les maisons de retraite.
- Les personnes qui travaillent à réduire l'écart entre les personnes âgées et les enfants.
- Les personnes qui dirigent des formations pour informer leurs communautés sur la maltraitance des personnes âgées.

Faîtes de ce prix une tradition tous les 15 juin. Il faudrait remettre aux personnes qui reçoivent le prix un diplôme reconnaissant leur participation et contribution

Diplôme de la Journée Mondiale contre la Maltraitance des Personnes Âgées

Certificat de Reconnaissance

Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées

En reconnaissance de votre remarquable contribution à la sensibilisation sur la maltraitance des personnes âgées

Apposer votre tampon ici

Signature _____ *Date* _____

Signature _____ *Date* _____

Rejoindre ou former un groupe

Créez un groupe local afin de s'attaquer aux préoccupations de la communauté ou fondez une branche locale d'un groupe ou réseau plus large. Dans de nombreuses parties du globe, des groupes de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées à échelle nationale et régionale sont en place ou en cours. Une partie de ces groupes est répertoriée sur les sites internet de l'INPEA (www.inpea.net), du CNPEA (www.cnpea.ca) et de l'IFA (www.ifa-fiv.org)

Recherchez tous les groupes qui travaillent à la sensibilisation de la maltraitance des personnes âgées, ainsi que ceux qui protègent les personnes âgées victimes d'abus. Liez vous aux autres et mettez à profit vos atouts respectifs.

Créez un groupe de discussion. Les groupes de discussion sont un excellent moyen d'évaluer les services en cours, les supports éducatifs, les recherches etc. ou développer de nouvelles idées. La première étape est d'établir la mission principale de votre groupe. Vous aurez à déterminer à quel problème ou besoin particulier se réfèrent les informations que vous rassemblerez pendant vos réunions. Les groupes de discussions se rencontrent souvent plusieurs fois, donc il est important que vous établissiez une ligne directrice dès le départ. Il est important d'avoir un calendrier et de s'y tenir, ainsi que d'enregistrer vos sessions pour qu'aucune information ne soit perdue.

Les réseaux sociaux peuvent être aussi très utiles dans le cadre de la sensibilisation sur la maltraitance des personnes âgées. Vous pouvez créer une page Facebook sur la lutte contre les maltraitances des personnes âgées et sur la Journée Mondiale. Vous pouvez aussi créer un groupe de discussion sur Linked In et inviter des personnes à vous rejoindre. Inscrivez-vous aussi sur Twitter et envoyez des messages quotidiens à propos de la maltraitance des personnes âgées et de la Journée Mondiale.

Pour rejoindre ces réseaux sociaux, allez sur les liens suivants :

www.facebook.com

www.linkedin.com

www.twitter.com

Organiser une conférence, un débat ou une présentation

Soutenez une conférence, un débat ou une présentation sur les moyens de prévenir la maltraitance et la négligence des personnes âgées. Quelques sujets qui pourraient être intéressant de traiter seraient :

- Quelles sont nos réponses à la maltraitance des personnes âgées
- Les « bonnes pratiques » pour travailler ensemble efficacement et résoudre les problèmes
- Les défis émergeants et la résolution de problèmes
- Diversité et maltraitance
- Comment réduire la fréquence de la maltraitance et de la négligence des personnes âgées
- Ce que la communauté internationale doit faire pour faire converger les efforts vers l'élimination de la violence envers les personnes âgées.

Quelques références pour les intervenants :

- Des organisations gouvernementales et non gouvernementales travaillant pour la sensibilisation et la prévention de la maltraitance des personnes âgées
- Des responsables communautaires
- Des représentants de groupes ethniques et multiculturels
- Des éducateurs dans des Instituts Universitaires Technologiques (IUT) et universités
- Des syndicats ou associations professionnelles
- Des organisations religieuses

Si vous rencontrez des personnes peu sensibilisées aux problèmes de maltraitance, invitez-les à rejoindre votre conférence ou votre débat, qui seront une bonne opportunité d'apprendre. Lors des présentations, utiliser une présentation Power Point peut être pratique. Faîtes imprimer les documents Power Point à l'avance, pour que les gens puissent prendre des notes lorsque vous ferez votre présentation. Un Power Point pour sensibiliser sur la maltraitance des personnes âgées est incluse dans cette trousse d'outils.

Il est très important d'adapter vos présentations au groupe devant lequel vous serez. Une présentation faîte devant des titulaires d'un doctorat sera différente d'une présentation donnée à un groupe religieux ou à des personnes âgées. Posez-vous les questions suivantes :

1) Qui composera votre audience ?
2) Quels sujets intéresseront le plus le public ?
3) Est-ce que l'audience a une connaissance préalable sur votre sujet ?
4) Que veut apprendre le public de votre présentation ?
5) Que voulez-vous que le public apprenne de votre présentation ?

C'est avec une présentation qui répond préalablement à ces questions que l'audience appréciera ce que vous avez à dire et les supports que vous présenterez.

Astuces pour des présentations réussies

1) Sachez qui composera votre public et connaissez à l'avance combien de personnes seront présentes. Assurez-vous d'avoir assez de documents pour tout le monde, et quelques uns supplémentaires dans le cas où des personnes arrivent sans s'être inscrites.

2) Assurez-vous d'avoir fait de bonnes recherches et de bien comprendre les documents que vous présentez. Les pages qui suivent vous présentent quelques liens de documentation et de références sur la maltraitance des personnes âgées dans le monde, pour que vous puissiez acquérir plus de connaissance en la matière.

3) N'apprenez pas par cœur. Pour garder le fil, ayez des fiches avec des phrases clefs ou des mots, ou bien appuyez-vous sur une présentation PowerPoint. Si vous essayez d'apprendre par cœur toute la présentation et que soudainement ne pouvez plus vous rappeler ce que vous devez dire, vous allez avoir des difficultés à poursuivre votre présentation.

4) Commencez par parler un peu de vous-même et racontez ce qui vous passionne à propos des documents que vous présentez.

5) Trouvez une accroche. Il est bien d'attirer l'attention dès le tout début. Cela aura aussi pour effet d'aiguiser l'intérêt de votre audience. Cette ouverture peut être sous la forme d'une blague, d'une histoire, d'une citation ou commencer par une question. Cela donnera une raison à votre public) d'écouter la suite.

6) Encouragez la participation. Si vous parlez sans vous arrêter, vous aller rapidement perdre l'attention de votre audience. Encouragez le public à s'impliquer en posant des questions ou en sollicitant leurs avis sur un sujet.

7) Utilisez un langage clair et maintenez un bon contact visuel, tout en évitant de vous agiter nerveusement durant la présentation.

8) Étoffez vos informations d'histoires ou d'exemples. Cela aide le public à visualiser ce dont vous parlez.

9) Ayez une forte conclusion. Les gens sont plus susceptibles de se souvenir de la dernière chose qu'ils entendent, donc profitez-en.

Liens de ressources et de références par région

Amérique du Nord (en anglais)

http://www.ncea.aoa.gov/NCEAroot/Main_Site/pdf/2-14-06%20FINAL%2060+REPORT.pdf

http://www.ncea.aoa.gov/ncearoot/Main_Site/pdf/publication/FinalStatistics050331.pdf

http://www.ncea.aoa.gov/NCEAroot/Main_Site/pdf/Elder_Abuse_issues_in_Indian_Country_June2005.pdf

http://www.ncea.aoa.gov/NCEAroot/Main_Site/pdf/whatnew/litreview040707.pdf

http://whqlibdoc.who.int/hq/2002/9241545615.pdf

http://assets.aarp.org/www.aarp.org_/articles/international/revisedabusepaper1.pdf

Espagne (en anglais)

http://www.inpea.net/images/Spain_Report_2008_Elder.pdf

Asie (en anglais)

http://www.searo.who.int/LinkFiles/Disability,_Injury_Prevention_&_Rehabilitation_abuse.pdf

http://www.apiahf.org/index.php/programs/domestic-violence.html

Royaume-Uni (en anglais)

http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200304/cmselect/cmhealth/111/111.pdf

http://www.bmj.com/cgi/pdf_extract/305/6860/998

http://www.inpea.net/images/UK_Study_Abuse_Neglect_2007.pdf

www.elderabuse.org.uk/

http://www.ageuk.org.uk/

Liens de ressources et de références par région

Canada

http://www.albertaelderabuse.ca/resourceDocs/Elder_Abuse_Resources.pdf (en anglais)

http://www.seniors.gov.ab.ca/services_resources/elderabuse/ (certains supports en français)

http://www.gov.ns.ca/seniors/pubs/elderabuse/elder_abuse_sept.07.pdf

http://www.agingincanada.ca/elder_abuse_links_and_resources.htm (en anglais)

http://www.oaknet.ca (en anglais)

http://www.cnpea.ca/Ressources_francais.htm (en français)

http://www.onpea.org/french/index.html (en français)

http://www.fsatoronto.com/programs/seniors/abuseresources.html (certains supports en français)

http://www.aines.gc.ca/c.4nt.2nt@.jsp?cid=160&lang=fra (en français)

http://www.seniorsinfo.ca/fr/categories/540 (en français)

http://canada.justice.gc.ca/fra/pi/vf-fv/pub/aines-elder/index.html (en français)

http://people.ucalgary.ca/~crilf/publications/AlbertaBooklet.pdf (en anglais)

http://www.albertaelderabuse.ca/page.cfm?pgID=8 (en anglais)

http://www.who.int/ageing/projects/elder_abuse/alc_ea_can.pdf (en anglais)

Europe

http://www.age-platform.org/EN/IMG/Leaflet_AGE_mauve.pdf (en français)

http://www.inthenameofthemother.com/doc/Report_elder_abuse_in_Italy.pdf

Israël (en anglais)

http://hw.haifa.ac.il/gero/CenterResearchAging/Elder%20Abuse_EisikovitsZ.pdf

http://www.inpea.net/images/Israel_NationalSurvey2004.pdf

Liens de ressources et de références par région

Australie (en anglais)

http://www.anzsgm.org/documents/Revision-ElderAbuse-5-9-03.pdf

http://apeawa.advocare.org.au/publications/Elder%20Abuse%20in%20WA.pdf

http://apeawa.advocare.org.au/publications/MISTREATMENT%20OF%20OLDER%20PEOPLE%20IN%20ABORIGINAL%20COMMUNITIES.pdf

http://apeawa.advocare.org.au/publications/Elder_Abuse_in_Culturally_and_Linguistically_Diverse_Communities.pdf

http://www.eapu.com.au/

Inde (en anglais)

http://www.who.int/ageing/projects/elder_abuse/alc_ea_ind.pdf

http://assets.aarp.org/www.aarp.org_/articles/international/revisedabusepaper1.pdf

http://southasia.oneworld.net/opinioncomment/no-one-cares-about-elder-abuse-in-india/?searchterm

Ailleurs dans le monde (en anglais)

http://assets.aarp.org/www.aarp.org_/articles/international/revisedabusepaper1.pdf

http://www.who.int/ageing/projects/elder_abuse/alc_ea_arg.pdf (Argentine)

http://www.who.int/ageing/projects/elder_abuse/alc_ea_aut.pdf (Autriche)

http://www.who.int/ageing/projects/elder_abuse/alc_ea_bra.pdf (Brésil)

http://www.who.int/ageing/projects/elder_abuse/alc_ea_ken.pdf (Kenya)

http://www.who.int/ageing/projects/elder_abuse/alc_ea_lbn.pdf (Liban)

http://www.who.int/ageing/projects/elder_abuse/alc_ea_swe.pdf (Suède)

http://www.ageconcern.org.nz/files/TowardsPositiveFuture.pdf (Nouvelle Zélande)

http://www.ageconcern.org.nz/files/2007ElderNeglectStudy.pdf (Nouvelle Zélande)

http://www.ageconcern.org.nz/files/EANP2005Report_final.pdf (Nouvelle Zélande)

http://www.globalaging.org/

Liens supplémentaires

Association américaine des retraités (AARP)
www.aarp.org
Une organisation à adhésion non lucrative pour les personnes âgées de plus de 50 ans, dédiée à la défense de leurs besoins et intérêts.

Global Action on Aging (GAA)
www.globalaging.org/
Global Action on Aging, basée à New York aux Nations Unies, fait le compte rendu des besoins et potentiels des personnes âgées au sein de l'économie globale.

HelpAge International (HAI)
www.helpage.org/
Un réseau international d'organisations sans but lucratif ayant pour mission de travailler avec et pour les personnes âgées désavantagées partout dans le monde, et dédiée à l'amélioration durable la qualité de leur vies. Le site internet propose des évènements, des formations, des nouvelles du monde entier. Il met à disposition une grande quantité de campagnes et de ressources participatives.

Association internationale de gérontologie et de gériatrie (IAGG)
www.iagg.info/
Elle promeut la recherche et la formation en gérontologie dans le monde entier et agit en collaboration avec d'autres organisations internationales, intergouvernementales, et non gouvernementales. Le but est de promouvoir mondialement les intérêts de la gérontologie, en agissant au nom de ses associations membres.

Fédération Internationale du Vieillissement (IFA)
www.ifa-fiv.org
L'IFA est un réseau basé sur l'adhésion d'organisations, d'organismes et d'individus, et dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées dans le monde entier, à travers des changements en terme de programme économique, de partenariats locaux et en réduisant les écarts entre secteurs public et privé sur les questions de vieillissement.

Réseau international pour la prévention des abus envers les aînés (INPEA)
www.inpea.net
L'INPEA est destiné à la diffusion mondiale de l'information, dans le cadre de son engagement pour une protection à échelle mondiale de la maltraitance des personnes âgées.

Liens supplémentaires

Secrétariat aux Affaires des Personnes Âgées de l'Ontario
http://www.culture.gov.on.ca/seniors/french/index.shtml
Le Secrétariat aux Affaires des Personnes Âgées de l'Ontario influence et soutient des développements de programmes politiques à travers toutes les activités gouvernementales, et ce, au nom des personnes âgées de l'Ontario.

Centre National sur les Abus envers les Aînés (NCEA)
http://www.ncea.aoa.gov/ncearoot/Main_Site/index.aspx
Le Centre National sur les Abus envers les Aînés, financé par l'administration américaine pour le vieillissement, est un portail donnant accès à des ressources sur la maltraitance, la négligence et l'exploitation des personnes âgées.

Programme des Nations Unies sur le Vieillissement
www.un.org/esa/socdev/ageing/ppoa/index.html
Ce site internet apporte des informations sur les programmes politiques de vieillissement aux plans national et international, et est destiné à encourager le développement des politiques, notamment dans les pays en développement.

Organisation Mondiale de la Santé
http://www.who.int/fr/
L'Organisation Mondiale de la Santé est l'agence des Nations Unies spécialisée dans le domaine de la santé.
Posters de l'OMS de la Campagne Rouge
Étude de l'OMS de 2002, « Les Voix Sans Voix », WHO/NMH/VIP/02.1. En ligne (en anglais) : http://whqlibdoc.who.int/hq/2002/WHO_NMH_VIP_02.1.pdf

Les deux thèmes majeurs dans le domaine de la maltraitance des personnes âgées sont : Violence et prévention des blessures, et Vieillissement et qualité de vie.

Soumettre un article ou une lettre à la rédaction d'un journal

Les personnes travaillant dans le champ universitaire peuvent vouloir écrire un article dans une revue pour décrire des aspects particuliers de la question de la maltraitance des personnes âgées, en visant les personnes dans leur propre discipline et ceux dans d'autres disciplines.

Afin d'élargir la sensibilisation du public, il peut être intéressant d'écrire des lettres à la rédaction d'un journal ou écrire des articles dans un journal, car cela permet d'atteindre une large audience. Identifiez les acteurs locaux qui travaillent à s'assurer que les autres sont traités avec respect et dignité. Décrivez l'importance du respect, de la dignité et de prendre soin des personnes. Vous pouvez aussi donner l'exemple d'un incident où les droits des personnes âgées n'étaient pas protégés et ou leurs besoins n'étaient pas assurés.
Prévoyez de les soumettre pour qu'elles soient publiées dans l'édition de juin.

Avant de soumettre une lettre ou un article, lisez les astuces suivantes :

1) Prenez un peu de temps pour écrire votre article ou votre lettre. Faîtes le tour de la question. Avancez votre argument dans le premier paragraphe et utilisez le corps de la lettre pour soutenir votre point de vue.

2) Ne faîtes pas de fautes d'orthographe ou des erreurs de grammaire. Votre crédibilité en tant qu'écrivain en pâtirait.

3) Appelez le journal avant d'envoyer l'article. Vérifiez le nom de la personne à qui vous devez l'envoyer et dans quel format vous devez le faire (email, fax etc.).

4) N'envoyez pas la lettre ou l'article tous les jours ou toutes les semaines. Si la direction de la publication voit votre nom trop souvent, vous aurez moins de chances d'être publié.

Recueillir des histoires

La maltraitance et la négligence des personnes âgées peuvent subvenir de façon imperceptible. Un projet de sensibilisation pourrait prendre la forme d'interviews de personnes âgées dans la communauté.

Demandez-leur de penser à de quelle façon les attitudes face aux aînés ont changé dans le temps, à la fois positivement et négativement. Demandez comment ces attitudes peuvent augmenter ou diminuer les chances que les abus et négligences aient lieu lorsque les personnes vieillissent.

Interviewez des personnes nées à l'extérieur de votre pays, et demander leur comment les aînés sont (ou ne sont pas) respecté, aimés, et protégés de la souffrance dans leur pays d'origine.

La plupart des pays du monde ont identifié que les abus et négligences des personnes âgées s'y produisaient. Demandez à la personne que vous interviewez de quelle manière on pourrait aider à promouvoir la sensibilisation mondiale de la maltraitance sur les personnes âgées, ici et partout dans le monde. Enregistrez ces interviews et avec l'accord de la personne âgée, créez un enregistrement oral pour votre bibliothèque, votre musée ou pour les archives, et avec autorisation, publiez ces histoires dans votre journal local.

Parlez avec des personnes âgées ainsi qu'avec d'autres personnes, et demandez-leur s'ils connaissent quelqu'un souffrant de maltraitance. Si oui, que s'est-il passé exactement ? La maltraitance a-t-elle été signalée ? L'auteur de l'abus était-il un proche de la victime ? Décrivez ces histoires, et avec l'autorisation des personnes qui l'ont raconté, utilisez-les lors de vos présentations pour vous aider à faire votre démonstration. Cela peut être des déclarations fortes qui aident à illustrer que les abus sur les personnes âgées peuvent arriver à n'importe qui.

Lorsque l'on recueille des histoires, il est important de se souvenir que les abus sur les personnes âgées sont un sujet très sensible. Soyez conscient que les questions que vous posez peuvent raviver des souvenirs malheureux et souvent encore douloureux, pouvant causer une détresse profonde. Les interviewers ont aussi la responsabilité de comprendre les conséquences de ces réactions négatives et doivent savoir comment gérer ces réactions si elles devaient se produire.

Le langage utilisé durant ces interviews doit mettre en avant la personne, et l'interviewer doit rester empathique et compréhensif, puisque la personne interviewée fait confiance en partageant son histoire avec un étranger. Il est aussi important de garder à l'esprit que la culture joue un rôle majeur dans la façon par laquelle le langage oral, ainsi que le langage corporel, peuvent être perçus (voir page 45 pour plus d'information sur la diversité culturelle).

Exemple d'histoires

L'histoire de Florence

Tout le monde avait dit à Florence que quitter sa maison pour vivre avec sa fille et sa famille serait la meilleure chose pour elle. Son beau-fils Albert avait toujours été un peu difficile à vivre pour elle, mais elle adorait sa fille et ses petits enfants.
Malheureusement, le déménagement de Florence n'a fait que confirmer que ses doutes à propos de son beau-fils étaient fondés. Albert était toujours correct avec elle quand sa fille Carole était dans les alentours. Mais lorsqu'Albert et Florence sont seuls, ses abus verbaux et l'intimidation commencent. Il l'injurie et lui dit qu'elle est stupide. Il se moque de la façon dont elle se déplace ou parle. Il la menace souvent, lui disant qu'elle ferait mieux de faire attention ou il l'enverra dans une maison de retraite. Il menace aussi Florence que si elle dit un mot de ce qu'il lui dit à sa fille Carole, il niera tout, prendra tout son argent et convaincra tout le monde qu'elle est atteinte de démence.
La fille de Florence se demande pourquoi sa mère est devenue si renfermée. Elle refuse de sortir de sa chambre, sauf pour manger. Elle mange à peine et parle rarement. Sa fille se demande pourquoi sa mère se renferme comme cela dans un environnement si affectueux, mais suppose qu'elle est juste en train de s'adapter et qu'elle changera d'avis. Son mari Albert l'approuve complètement.

Mettre le tampon ici

**"Mon Monde… Ton Monde… Notre monde,
Libre de tout abus contre les aînés."**

Exemple d'histoires

L'histoire d'Eva

Eva était reconnaissante d'avoir un petit fils désireux de l'aider avec ses courses. Depuis que son mari est décédé, des tâches simples comme aller à l'épicerie ou aller à la banque sont devenues difficiles pour elle. Son petit fils, Steve, lui avait offert de l'aider, et pendant un moment, cela a semblé être la solution idéale. Il l'amenait à la banque et attendait qu'elle y dépose ses chèques et qu'elle retire l'argent dont elle avait besoin. Steve la conduisait ensuite aux courses.

L'hiver approchant, Steve a dit à Eva qu'il serait sûrement plus simple s'il faisait lui-même les courses, pour qu'elle n'ait pas à sortir dans le froid et s'inquiéter de marcher dans la neige et la glace. Puisqu'il avait été si utile jusque là, Eva ne s'est pas inquiétée lorsqu'elle signait ses chèques de pension au nom de son petit-fils, ou lui donnait de l'argent pour qu'il puisse lui faire ses achats et déposer le reste sur son compte.

Il aura fallu plusieurs mois pour qu'elle réalise que son petit-fils ne déposait pas le reste de l'argent sur son compte en banque. Il lui faisait ses courses comme promis, mais gardait le reste de l'argent pour lui, ce qui faisait diminuer le compte en banque d'Eva. Ce n'est que lorsqu'elle s'est aperçue qu'elle avait fait un chèque sans provisions à son assurance, qu'Eva compris que son petit fils la volait.

Mettre le tampon ici

"Mon Monde… Ton Monde… Notre monde,
Libre de tout abus contre les aînés."

Exemple d'histoires

L'histoire de Carl

Le souhait de Carl était de finir ses jours dans la maison qu'il avait partagé avec sa femme à qui il avait été marié pendant plus de 60 ans, mais il avait vraiment besoin d'aide dans ses activités de la vie courante. Sa nièce Kathy avait toujours été très proche de son oncle Carl, et puisqu'elle était à la recherche d'un appartement à ce moment, ils décidèrent que Kathy emménagerait chez lui et l'aiderait dans les tâches quotidiennes. Kathy faisait de son mieux et la majeure partie du temps, elle était très gentille avec son oncle Carl. Mais à d'autres moments, elle perdait patience en voyant a quel point il se déplaçait lentement et mettait du temps à faire les choses.

Lorsqu'elle était pressée, elle le poussait parfois de son chemin, ce qui le faisait tomber ou lui faisait des bleus. D'autres fois, sa frustration la conduisait à l'insulter et claquer les portes. Les voisins entendaient souvent des hurlements et les cris de douleurs de Carl. Une voisine pensa qu'il fallait faire quelque chose et appela la police lorsque qu'elle entendit les cris de Carl à travers la fenêtre de la salle de bain. La police le trouva sur le sol de la salle de bain avec la hanche brisée et la tête en sang. Il été étendu par terre, en détresse, pendant des heures après que Kathy, énervée de devoir l'aider à son hygiène personnelle, l'avait poussé des toilettes et avait quitté la maison avec fureur.

Mettre le tampon ici

**"Mon Monde… Ton Monde… Notre monde,
Libre de tout abus contre les aînés."**

Utiliser des posters pour sensibiliser

Utiliser des posters est un excellent moyen de sensibiliser, et pas seulement pour la Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées, mais tout au long de l'année. Un message doit être cohérent pour attirer l'attention des gens et arriver à les impliquer. Vous pouvez vous procurer des posters sur internet. La trousse d'outils vous propose des exemples, ainsi que des ressources pour vous donner accès à davantage de posters.

METTRE ICI LE NOM DE L'ENTREPRISE
OU DE L'ORGANISATION

Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées ~15 juin 2010~

Mon Monde…
Ton Monde…
Notre monde,
Libre de tout abus
contre les aînés

Mettre le tampon ici

Nom de l'évènement

Date et heure

Lieu

Exemples de poster

Journée Mondiale de lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées- le 15 juin

MALTRAITANCE DE PERSONNES ÂGEES

« Parfois, un mot suffit. Si vous suspectez une maltraitance ou négligence d'une personne âgée… Parlez ! »

Aidez nous à rendre « Mon Monde… Ton Monde… Notre monde, Libre de tout abus contre les aînés ! »

Mettre le tampon ici

Exemples de poster

Journée Mondiale de Lutte contre

La Maltraitance des Personnes Âgées

Pourquoi devriez-vous participer à la Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées, le 15 juin ?

Montrez au monde que vous vous souciez de mettre un terme à la maltraitance et à la négligence des personnes âgées. La maltraitance des personnes âgées n'est pas assez reconnue mais elle a des conséquences dévastatrices et souvent mortelles, et personne n'en est à l'abri. Ensemble nous pouvons rendre « Mon Monde… Ton Monde… Notre monde, Libre de tout abus contre les aînés ! »

- Porter du violet
- Accueillir un atelier
- Soumettre un article ou une lettre à la rédaction
- Sponsoriser un concours d'écriture ou de poster sur la maltraitance
- Instruire et célébrer toute l'année
- Créer un site internet
- Recueillir des histoires locales
- Être informé - Lire, lire, lire !
- Mettre au point une équipe d'action
- Créer une exposition pour une sensibilisation mondiale

Mettre le tampon ici

Exemples de poster

Mettre le tampon ici

Aidez-nous à rendre « Mon Monde…
Ton Monde… Notre Monde,
Libre de tout abus contre les aînés ! »

Mettre le site internet

Maltraitances des Personnes Âgées

~ VOYEZ-LES ~

~ SIGNALEZ-LES ~

~ EMPÊCHEZ-LES ~

Mettre les coordonnées ici

Ressources pour les posters

http://www.ncvc.org/ncvc/main.aspx?dbID=DB_Posters129

http://www.seniors.alberta.ca/services_resources/elderabuse/ElderAbuse_AB.pdf

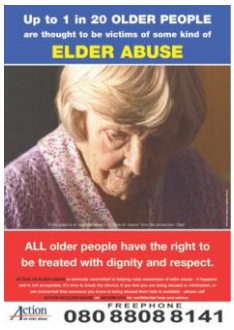

http://www.elderabuse.org.uk/images/English%20poster%202.pdf

http://suekatz.typepad.com/.a/6a00d8341c7a9753ef0111686a5caa970c-150wi

http://www.who.int/ageing/projects/elder_abuse/missing_voices/en/

Disponible en anglais et en espagnol.

Ressources pour les posters

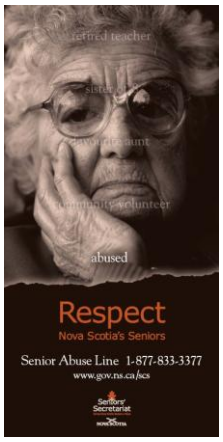

http://www.gov.ns.ca/seniors/senior_abuse_campaign.asp

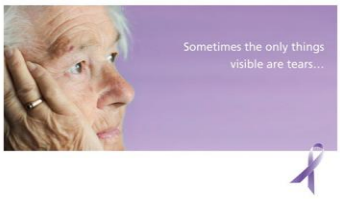

http://www.inpea.net/images/WEAAD_1P_Francais.pdf

http://www.inpea.net/images/WEAAD_5P_English.pdf

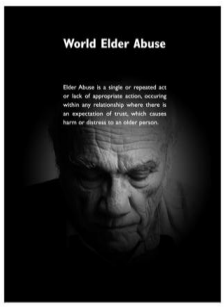

http://www.inpea.net/images/WEAAD_4P_Francais.pdf

Brochures et liens

Exemple de brochure en anglais

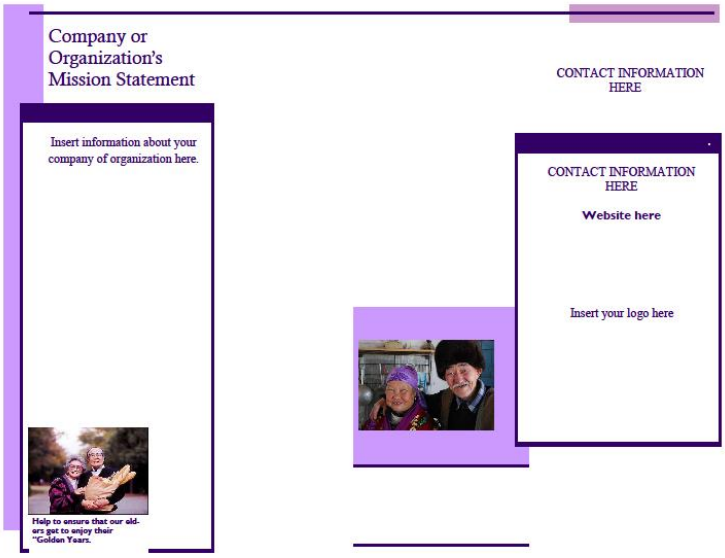

http://www.colusada.net/images/Elder%20Abuse.jpg

http://www.abanet.org/srlawyers/docs/preventingelderabuse.pdf

http://www.seniors.gc.ca/images/upload/canada/154/3272_hrsdc_abuse_broch_eng_v3.pdf

Partenariats avec le monde des affaires

De plus en plus, les entreprises sentent qu'elles ont une responsabilité morale, dans une période où elles sont plus que jamais concernées par les enjeux qui nous touchent. On estime à 90% le nombre de petites entreprises qui soutiennent des organisations caritatives et des organisations sans but lucratif. Leurs contributions individuelles peuvent être considérées comme petites face aux dons de sociétés multimillionnaires, mais elles contribuent collectivement à des milliards de dollars de philanthropie, ce qui fait d'elles un parfait partenariat pour vous et vos activités de la Journée Mondiale.

Les entreprises doivent sentir qu'elles vont « bénéficier » de votre partenariat. C'est à vous de leur « vendre » le projet. Avant tout, par leur participation, elles aident à la sensibilisation et à la collecte de fonds pour l'organisation dont elles sont partenaires. Leur bonne volonté rejaillit positivement sur eux, ce qui en retour peut leur permettre d'augmenter leurs revenus. Plus encore, les membres de la communauté regarderont l'entreprise de façon plus positive, si elles ont joué un rôle actif en soutenant une noble cause. Avant d'aborder une entreprise, considérez ceci :

1) Choisissez une entreprise qui a les mêmes valeurs que vous pour que ce soit un « bon profil ». Une fois que vous vous êtes décidé sur l'entreprise, appelez et trouvez le nom du responsable du marketing et des ventes.
2) Renseignez-vous. Informez-vous sur l'entreprise, ses actions et produits, pour que vous puissiez expliquer quels bénéfices fera l'entreprise en rejoignant votre campagne de sensibilisation sur les maltraitances des personnes âgées. En participant à votre évènement de sensibilisation, elles :
    - Peuvent augmenter leur affaires ;
    - Bénéficieront d'une couverture médiatique lors de l'évènement et par la publicité ;
    - Gagneront en termes de stratégie de marketing.
3) Décidez de quelle façon l'entreprise donnera. Cela peut être du temps, de la publicité, un pourcentage des ventes d'un article… Il y a de nombreuses options.
4) Choisissez et organisez votre évènement : Que sera-t-il ? Où se tiendra-t-il ? Qui travaillera à l'évènement ? Toutes les questions de logistique doivent être résolues avant que vous le mettiez en place. Vous pouvez commencer à y réfléchir avant d'aborder une entreprise, mais les décisions finales se feront une fois que vous commencerez à travailler ensemble.

Il y a beaucoup d'opportunités dans chaque communauté, donc si l'on vous rejette quelque part, continuez de chercher. D'après l'étude de Wells Fargo/Gallup Small Business Index, 80% des petits entrepreneurs interrogés disent que leurs efforts pour la communauté bénéficient plus aux communautés qu'ils servent qu'à leur propre entreprise. Être engagé à aider en retour la communauté, en aidant ceux qui souffrent et sont dans le besoin, reflète les valeurs fondamentales qui sont importantes pour de nombreuses petites entreprises et pour leurs consommateurs.

S’adresser à la diversité culturelle

La diversité culturelle englobe la reconnaissance et le respect. Cela signifie comprendre que chaque individu est unique et que nous devons valoriser ces différences et non les rejeter ou les ignorer. Ces différences incluent (mais ne s’y limitent pas), l’ethnie, le sexe, les orientations sexuelles, le statut socio-économique, l’âge, les capacités physiques, les croyances religieuses ou politiques. Il est impératif de ne pas céder aux préjugés et de valoriser les différences de ceux qui nous entourent. Si les gens développent une estime et un respect pour les personnes différentes d’eux, nous pouvons devenir un monde qui respecte et célèbre la diversité, au lieu de la craindre.

Il y a des sociétés où les attitudes menant à la maltraitance se poursuivent et ne sont pas détectées. Le manque de respect porté aux personnes âgées est un des facteurs qui y contribue. Dans certaines cultures, ce manque de respect peut mener à de la violence envers les personnes âgées.

Une idée souvent répandue est que tout ce qui se passe chez soit doit rester prive et comme une affaire de famille. Cela permet à la maltraitance de se prolonger. Même si d’autres sont témoins de maltraitances ou les suspectent, ils choisiront de ne pas s’en mêler car « c’est une affaire de famille » et « ce n’est pas leurs affaires ». Les personnes âgées décident souvent de ne pas révéler qu’elles sont maltraitées à cause de la honte et de la gêne dont ils souffriraient. Elles ne veulent également pas que d’autres personnes sachent que ce genre de choses a lieu dans leur famille.

Les croyances ethniques et religieuses tiennent parfois compte des maltraitances faîtes envers un membre de la famille, le plus souvent envers les personnes âgées et les femmes. Ceux qui commettent les maltraitances ne se voient pas comme des agresseurs. Dans certaines cultures, les femmes n’ont pas accès aux droits élémentaires et les femmes âgées peuvent ne pas savoir qu’elles sont victimes de maltraitances. Cela ne leur viendrait pas à l’idée de demander une aide extérieure à la famille. Elles ne sont souvent même pas au courant que cette aide existe et où.

D’autres facteurs culturels comme la barrière de la langue peuvent rendre encore plus difficile la distinction entre certaines situations et la maltraitance, la négligence. Il est impératif que tous ceux qui travaillent avec des personnes âgées soient conscients des différences culturelles avant de signaler une maltraitance, puisque la définition de maltraitance peut varier entre les différentes cultures et communautés ethniques. Gardez toujours à l’esprit que les préjugés peuvent être combattus et que des situations injustes peuvent être changées. Il est important de :

1) Traiter les autres avec respect ;
2) Ne pas utiliser de stéréotypes, même positifs. Faire des généralisations à propos du groupe ethnique d’une personne n’est approprié sous aucune circonstance ;
3) Contestez ceux qui font des commentaires déplacés sur d’autres. Ces commentaires ne doivent jamais être tolérés ;
4) Apprenez-en sur la culture des autres, leur religion etc. Souvent le manque de respect est dû à une ignorance ou des renseignements inexacts.

La Maltraitance des Aînés dans les Communautés des Premières Nations

Si les statistiques sur la maltraitance des personnes âgées dans la population sont rares, il y a encore moins d'information disponible pour des personnes âgées de la population autochtone. La recherche sur ce sujet indique que les taux de maltraitance au sein de la population autochtone sont plus élevés que dans le reste de la population. Quelques raisons peuvent l'expliquer :

1) Les autochtones sont dépendants des autres à un stade plus précoce que le reste de la population. Ainsi les aînés autochtones ont deux fois plus de chances que les autres de devoir vivre avec une famille élargie.
2) De nombreuses personnes âgées ont perdu le rôle respecté qu'elles avaient auprès de leur famille et de leur communauté. Le système des écoles résidentielles a une responsabilité dans la destruction des fonctions des familles autochtones, et le rôle que les aînés y jouaient.
3) Les aînés autochtones ont aussi plus de risques du fait de leurs conditions socio-économiques défavorables. Cela englobe le manque d'éducation, d'emploi, de logements et de services de santé disponible.
4) Puisque beaucoup d'aînés manquent de pouvoir dans leurs communautés, ils ont plus de chances d'être victimes de violence et d'abus.
5) Les autochtones continuent de vivre dans des conditions défavorisées. Cela contribue à un taux élevé de violence.
6) Mauvaise santé, manque de soins et de services sociaux pour les personnes âgées.

Il est impossible de déclarer avec certitude que les maltraitances sur les personnes âgées sont un problème majeur au sein des communautés autochtones. Les changements au sein de la famille traditionnelle, combinés à des conditions socio-économiques défavorisées, indiquent qu'il y a un risque que les aînés autochtones soient victimes de maltraitance.

Les femmes autochtones sont victimes de mauvais traitements à cause de raisons financières, d'un manque de respect, de la perte de leur « mode de vie traditionnel », d'une faible éducation, et de l'usage de drogue et d'alcool de la part leurs agresseurs. Il subsiste un manque de programmes et de services pour les femmes âgées qui sont victimes de maltraitance.

Dans les sociétés autochtones traditionnelles, les aînés ont toujours eu une position basée sur le respect, le statut et l'autorité. Mais cela commence à changer à cause des tendances modernes. Leur position est désormais remise en question. Il faut maintenant déterminer en quoi leur rôle a été affaibli et comment cela a mené à leur maltraitance.

RÉFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES

Fondation autochtone de guérison (2001). *Program Handbook* – 3ème Edition. Ottawa: Fondation autochtone de guérison

Fondation autochtone de guérison (2002a). *The Healing Has Begun. An Operational Up-date from the Aboriginal Healing Foundation*. Ottawa: Fondation autochtone de guérison.

Fondation autochtone de guérison (2002b). *Healing Word*s. Vol. 3. No. 4. Ottawa: Fondation autochtone de guérison.

Fondation autochtone de guérison (2001). *Socio-economic Exclusion of First Nations in Canada. Fact Sheet*.

http://www.afn.ca/article.asp?id=4

http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/index-fra.php

http://www.ainc-inac.gc.ca/index-fra.asp

http://www.vifamily.ca/fr/node/117

http://www.phac-aspc.gc.ca/chn-rcs/aboriginal-autochtones-fra.php

La sensibilisation dans le monde

États-Unis

Le Centre National sur les Abus envers les Aînés (NCEA) a lancé sa campagne « Rejoignez-nous dans la lutte contre la maltraitance des personnes âgées », la première initiative de sensibilisation sur la maltraitance, sur la négligence et l'exploitation des aînés. La pierre angulaire de la campagne était une œuvre d'information du Centre National, une vidéo de 15 secondes sur les maltraitances, mettant en scène l'acteur William Mapother, et qui a été diffusé dans des cinémas de nombreuses grandes villes américaines. C'était la première fois qu'un message coordonné sur la maltraitance des aînés était relayé partout dans le pays.
Un jeune arbre a été planté à la bibliothèque du canton du Floyd dans le Kentucky, dans le cadre de la Journée Mondiale. Ce jeune arbre sera capable de grandir avec la juste dose de nature et de soins, un peu comme l'attention que portent parents et grands-parents à un enfant. L'arbre a été planté en mémoire des personnes âgées victimes de maltraitances, avec la participation du personnel de la bibliothèque et du Conseil de la Big Sandy sur les mauvais traitements des personnes âgées. La finalité de ce genre d'évènement est d'aider à mettre sur le devant de la scène, la question de plus en plus préoccupante de la maltraitance des aînés.

Les Philippines

Aux Philippines, La coalition des services pour les aînés (COSE) travaille avec les personnes âgées au niveau local afin de protéger les droits des séniors et former une solide organisation des personnes âgées. Les gouvernements locaux ont répondus de façon positive à travers des programmes concrets. Actuellement, la COSE milite pour la loi sur la pension sociale, qui serait une assistance en espèces pour les séniors des Philippines qui sont dans le besoin.

Israël

Mise en place d'unités spécialisées du Ministère des Affaires Sociales, travaillant étroitement avec 20 municipalités.

- Mise en place de protocoles émanant du Ministère de la Santé, visant à identifier et signaler les maltraitances dans le système de santé.
- Le Ministère des Affaires Sociales a émis des dispositions spéciales pour détecter et intervenir face aux maltraitances en institutions de sante. Le Ministère a aussi établit un forum national pour la coordination.
- Des programmes de formation pour professionnels, au plan national et local.
- Journée Mondiale – conférence annuelle pour marquer ce jour.

La sensibilisation dans le monde

ALLEMAGNE

Programme de 3 ans « Sécuriser la vie des personnes âgées » (2008-2011) centré sur les domaines particuliers où une action de prévention est jugée nécessaire :

- Maltraitance et négligence des bénéficiaires des soins dans un cadre familial (renforcer le potentiel préventif des services de soins à domicile)
- Violence conjugale chez les aînés (rendre les services de violence conjugale et d'autres institutions prêtes à travailler avec les personnes âgées)
- Les atteintes à la propriété ciblées sur les personnes âgées (fournir des informations sur les fraudes, l'escroquerie et l'exploitation financière des personnes âgées ; former les employés des banques à mieux détecter et gérer les cas d'abus financier)
- Homicide sur personnes âgées (sensibiliser des médecins sur les risques de non-détection des morts non naturelles chez les personnes dépendantes très âgées.)

PORTUGAL

- Création d'un service gratuit de conseils pour les personnes âgées qui se sentent victimes de maltraitances ou de négligences.
- Un programme de formation (également en anglais) sur tout le territoire et dédié aux professionnels de sante, docteurs, infirmières, psychologues et assistants sociaux qui travaillent dans des unités de soins en continu.
- La célébration de la Journée Mondiale au Portugal peut être vue sur notre site internet, et elle associe des personnes travaillant dans un cadre sanitaire, universitaire, politique ou social, ou dans les médias.

NORVÈGE

- Les services de protection des personnes âgées sont établis dans 3 communautés en Norvège.
- Un numéro de téléphone national pour les personnes âgées exposées à de la violence, a ouvert en Décembre 2008
- La maltraitance des personnes âgées est davantage reconnue comme un problème. Mais il faut poursuivre les efforts pour trouver des solutions.

La sensibilisation dans le monde

ITALIE

- Des mesures ont été prises pour s'attaquer aux maltraitances qui ont lieu dans le cadre institutionnel, et pour que les personnes âgées puissent recevoir les services de santé et les services sociaux en temps voulu.
- La loi nº6 votée en 2004 établit la possibilité de nommer un « tuteur » pour toutes les personnes « qui sont incapables, même momentanément, de prendre soin d'elles-mêmes ».
- Après la canicule qui a frappé l'Italie pendant l'été 2003, entraînant la mort de milliers de personnes âgées, le gouvernement national et les gouvernements régionaux ont mis en place une série d'initiatives pour empêcher que cette situation ne se reproduise :
    - Le gouvernement national a élaboré, modernisé et diffusé les directives pour empêcher les conséquences négatives de la canicule sur le plan individuel comme communautaire.
    - Les gouvernements locaux sont tenus de recueillir et mettre à jour la liste des habitants âgés de plus de 65 ans qui sont menacés.
- Les régions et les municipalités sont responsables de fournir la supervision appropriée et d'intervenir afin d'assister la population âgée pendant les canicules. Ces initiatives ont surtout trait aux informations sur la population, l'activation (ou le renforcement) de lignes téléphoniques temporaires ou de centre de conseil. Elles concernent aussi la surveillance des personnes les plus menacés, la mise à disposition d'un important soutien en cas de problèmes de santé, comme la livraison à domicile de médicaments, des courses…

FINLANDE

Le *Palmenia Centre for Continuing Education* de l'université d'Helsinki organise un projet national pour inclure la protection des personnes âgées dans les Plans de Sécurité des municipalités. Une attention particulière est prêtée aux violences conjugales, et notamment sur les femmes âgées, car elles sont plus susceptibles d'en être victimes que les hommes.

L'équipe de campagne de Finlande organise chaque année la Journée Mondiale de Lutte contre les Maltraitance des Personnes Âgées. Cette année, l'équipe tiendra un séminaire qui aura pour thème « l'Ethique des Soins aux Personnes Âgées ».

Une association de seniors pour la défense des intérêts des seniors en Finlande a été récemment créée. Un de ses plus importants objectifs en ce moment est de mettre en place un poste de médiateur des séniors dans l'administration d'État.

La sensibilisation dans le monde

ESPAGNE

Le Centre Reina Sofia (situé à Valence) [http://www.centroreinasofia.es/ ; http://www.centroreinasofia.es/english/] travaille à l'amélioration de la visibilité des mauvais traitements envers les personnes âgées en Espagne. En 2008, le centre a conduit la première recherche nationale sur les mauvais traitements des personnes âgées dans leur famille, et a publié les résultats la même année.

Depuis 2004, le Centre Reina Sofia, en coopération avec la Confédération Espagnole des Associations de Personnes Âgées, a contribué au programme « Desatar al Anciano y al Enfermo de Alzheimer ». Ce programme promeut l'abandon de ceintures et autres méthodes de contraintes physiques dans les soins pour les personnes âgées et pour les malades d'Alzheimer.

Le centre a organisé un Concours International de photographie sur la violence. Afin de contribuer à la Journée Mondiale, le thème est la violence envers les personnes âgées.

D'autres initiatives sur la maltraitance des aînés ont aussi eu lieu en Espagne, et parmi elles, il faut souligner l'initiative de la FATEC (Fédération des Association de Personnes Âgées), réalisée en collaboration avec le gouvernement autonome de Catalogne.

ROYAUME-UNI

- Révision des conseils du gouvernement intitulés « Pas de Secrets » sur des questions pratiques et sur les conclusions attendues. La loi établissant un Comité de Protection obligatoire à échelon local est attendue pour la fin de l'année 2010.
- Depuis l'automne 2009, la loi sur la Protection des Groupes de Personnes Vulnérables a été mise en œuvre et a crée l'Autorité Indépendante de Protection, qui permettra une plus grande régulation des effectifs dans les cadres sanitaires et de soins sociaux.
- De nouvelles séries de recherches ont été commandées par le Ministère de la Sante pour examiner les mauvais traitements en cadre institutionnel.
- De nouvelles initiatives sont exigées en termes d'innovation pratique et de développement conceptuel.

La sensibilisation dans le monde

Afrique du Sud

Nos collègues en Afrique du Sud travaillent avec les jeunes et les séniors sur la Journée Mondiale de Lutte contre la Maltraitance des Personnes Âgées, à travers un spectacle de marionnettes, des présentations et un rassemblement pour sensibiliser sur la maltraitance des personnes âgées en Afrique du Sud.

Inde

Réunion du groupe consultatif d'experts nationaux, sur le thème « Améliorer la qualité de vie des séniors : Révision des programmes existants et développement des plans d'action »

Congrès pour une prise de conscience sanitaire – Vers le bien-être de la population de plus de 45 ans.

Congrès pour une prise de conscience juridique pour l'amélioration de la qualité de vie des seniors

Europe

AGE – La Plateforme Européenne des Personnes Âgées est un réseau européen d'organisations de personnes âgées de plus de 50 ans, et représente plus de 22 millions de personnes âgées en Europe. AGE a pour but d'exprimer et de promouvoir les intérêts des 150 millions d'habitants âgés de plus de 50 ans dans l'Union Européenne et de sensibiliser sur les questions qui les concernent le plus.

La sensibilisation dans le monde

Canada

La campagne de publicité nationale, intitulée *Les mauvais traitements envers les aînés - Il est temps d'ouvrir les yeux*, se centre sur la sensibilisation de la maltraitance envers les personnes âgées et sur ses diverses formes : physique, financière, psychologique et sexuelle.

Des initiatives fédérales sur la maltraitance des personnes âgées complètent et se basent sur les efforts des provinces et territoires, ainsi que de ceux des organisations nationales, régionales et locales pour s'attaquer au problème de la maltraitance des personnes âgées.

Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés a été élaboré pour aider à s'assurer que les seniors bénéficieront et contribueront a la qualité de vie de leurs communautés a travers la participation sociale et un mode de vie active.

L'Initiative de lutte contre la violence familiale est un partenariat de 15 ministères fédéraux, agences, organismes et sociétés d'Etat et du gouvernement, coordonne par l'Agence de Sante Publique du Canada. L'Initiative de lutte contre la violence familiale promeut la prise de conscience des facteurs de risque de la violence familiale et le besoin d'une implication publique pour y répondre. Il renforce aussi les réponses de la justice criminelle, des systèmes de sante et de logement, et supporte les efforts de collecte de donnes, de recherche et d'évaluation pour répertorier les interventions effectives.

C’est à vous !

En juin, mais aussi tout le reste de l’année, nous espérons que vous jouerez votre rôle pour sensibiliser aux maltraitances envers les personnes âgées et que vous aiderez à développer les moyens pour y faire face. Nous vous avons apporté de nombreux outils, mais maintenant c’est à vous d’aller dans vos communautés et sensibiliser sur ce sujet. Jouez votre rôle pour rendre…

« Mon Monde… Ton Monde… Notre Monde,

Libre de tout abus contre les aînés ! »